

l'apprentissage

L'accès privilégié aux métiers du soin et de l'accompagnement aux personnes âgées et fragiles



LES PREMIERS APPRENTIS AIDES-SOIGNANTS DU CFA DES MÉTIERS DU SOIN

DÉMARRENT LEUR FORMATION



Classe Korian d'apprentis aides-soignants

epuis le 4 janvier 2021, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des métiers du soin, porté par la KORIAN ACADEMY accueille ses 19 premiers apprentis aidessoignants en région parisienne au sein de l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) d'ASSISTEAL Paris. L'objectif est d'accueillir 180 apprentis supplémentaires à la prochaine rentrée, en septembre 2021. La création de ce CFA complète la politique très active de Korian en matière d'apprentissage déjà engagée depuis 2018. et portera le nombre d'apprentis Aide-Soignants Diplômés d'État à 500 en 2021.

À cette occasion, les apprentis et leurs formateurs ont été accueillis le 26 janvier 2021 au siège de Korian par les équipes des Ressources Humaines, en présence de Sophie Boissard, directrice générale du Groupe, Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie et Thibault Guilluy, Haut Commissaire à l'emploi et à l'engagement des Entreprises.

Ils rejoindront leurs établissements le 1^{er} février, pour faire leurs premiers pas avec les équipes et les personnes âgées auprès desquelles ils apprendront leur métier.

Ces apprentis, âgés de 18 à 28 ans, ont choisi d'apprendre le métier d'Aide-Soignant, dans le prolongement de leur cursus de formation initiale ou dans le cadre d'une reconversion. Ils ont tous satisfait au dossier de sélection d'entrée en IFAS.

Leur formation de 18 mois intègre des temps d'enseignement théorique avec une formation sur le terrain, dont la moitié effectuée dans une maison de retraite ou une clinique de soins de suite et de réadaptation Korian, situées en Île-de-France.



À l'issue de leur formation et à l'obtention de leur diplôme, ils pourront se voir proposer un poste d'aide-soignant au sein du réseau d'établissements Korian.



« Nous nous réjouissons de recevoir la première classe de notre CFA des métiers du soin parmi nos équipes. Nous avons fait de l'apprentissage l'un de ses dispositifs clés de formation de nos collaborateurs de demain et en particulier nos soignants, en France comme en Europe. C'est un investissement structurant sur le long terme, qui permet à ceux qui nous rejoignent de comprendre et se projeter dans l'accompagnement des personnes âgées »

Sophie Boissard, directrice générale du groupe Korian.





Découverte du Centre de Formation des Apprentis des métiers du soin

Un CFA d'entreprise innovant

Dans le cadre de son partenariat avec Assistéal, le CFA des métiers du soin propose des actions de formation spécifiques visant à augmenter les connaissances des apprentis en gériatrie en leur permettant d'accéder à la certification du « passeport gériatrique ». Des scénarios de formation innovants seront également développés. Par exemple, un escape game et des classes virtuelles dynamiques sur la prévention des risques et les spécificités de la gériatrie.



Apprentissage des bons gestes dans la chambre de simulation.

Des tuteurs formés pour permettre la formation et la rétention des talents

Chacun des apprentis est accompagné dans son parcours par un soignant (aidesoignant ou infirmier) qui endosse le rôle de maître d'apprentissage. Celui-ci est choisi pour son expérience et sa capacité à transmettre les fondamentaux du métier, pour soutenir l'apprenti dans le développement de ses compétences et la construction de son identité professionnelle. Les maîtres d'apprentissage recoivent d'ailleurs une formation spécifique sur cette mission et ils disposent de plusieurs outils facilitateurs, parmi lesquels le quide à l'usage des professionnels accueillant un apprenti du CFA des métiers du soin et le carnet d'apprentissage.



Guide à l'attention des tuteurs

Une organisation inscrite dans la durée

Le CFA des métiers du soin est un CFA dit « hors les murs ». La formation théorique des futurs Aides-Soianants est assurée par des Instituts de Formation des Aides-Soianants (IFAS). Ces partenariats se matérialisent par une convention de création d'une Unité de Formation par Apprentissage (UFA), entre le CFA des métiers du soin et les IFAS. La première d'entre-elle s'est nouée en ianvier 2021 avec Assistéal Formation, habilité à délivrer les diplômes d'état (DE) d'Aide Soignant et d'Accompagnant Educatif et Social (AES). Le partenariat avec Assistéal pourrait conduire à former une centaine d'apprentis aides-soignants du CFA des métiers du soin en 2021.

Des conventions portant sur la création d'UFA sont en cours de négociation en Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les Hauts de France et en Auvergne-Rhône-Alpes.



« Plus qu'un apprentissage, c'est l'occasion d'accéder à une formation qualifiante aboutissant à un CDI en 3 ans pour des jeunes de

moins de 29 ans. Nous aurons multiplié par 20 le nombre d'apprentis ASDE passant de 36 en 2017 à 500.

Le bon accompagnement de nos apprentis favorisera la rétention des talents. Nous mettons donc tout en œuvre pour que chacun des maillons de la formation soit une réussite »

Nadège Plou,

Directrice des Ressources Humaines de Korian France.





lls s'engagent dans l'apprentissage





Aydson Marlu,

apprenti Aide-Soignant du CFA des métiers du soin à la maison Korian Saint-Charles (Sceaux,92)

« Me sentir utile »

Quel est votre parcours?

J'ai obtenu un Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale, pour faire un métier social ou d'aide à la personne. J'ai aussi démarré un BTS SP3S.

Dans ma famille, plusieurs personnes sont soignants (ma mère est infirmière et mon frère aide-soignant). Cet été, je me suis décidé à faire une formation d'aide-soignant. Au départ, je voulais la faire en un an. En postulant auprès d'Assistéal, ils m'ont proposé de la faire en alternance. Ça m'a plu parce que ça va me donner plus d'expérience donc ce sera plus facile de trouver du travail. Et en plus, la formation est prise en charge et je suis payé.

Pourquoi avez-vous choisi le métier d'Aide-Soignant?

Pour le côté humain et pour me sentir utile. Les métiers de la santé, c'est la base de tout. Sans la santé, on ne peut pas faire grand-chose, peu importe le milieu social.

Est-ce que vous avez envie de travailler auprès des personnes âgées ?

Mon stage dans une résidence services me donne une idée de ce que c'est de s'occuper des personnes âgées. Mais je pense que je vais avoir beaucoup de choses à apprendre. Et la formation me permettra de choisir mon secteur ensuite, tout est ouvert. L'important pour moi, c'est le lien social. J'ai fait de l'animation dans une école primaire et je suis fan de foot donc ce sera plus facile de parler avec les personnes, leur proposer des petits jeux.



Ameyo Kpodonou, aide-soignante référente, tutrice à la maison Korian Saint-Simon (Paris 20°)

« Transmettre ce qu'on a appris »

Pouvez-vous vous présenter?

Je suis Aide-Soignante référente depuis 4 ans et j'accueille déjà une dizaine d'aide-soignante stagiaires par an. J'ai appris mon métier pendant 2 ans au Togo, dont je suis originaire. Quand je suis arrivée en France, j'ai refait une formation pour avoir mon diplôme. Et j'ai aussi une expérience d'aide à domicile.

Comment envisagez-vous votre rôle de tutrice ?

Ce n'est pas un rôle facile. Il faut transmettre à l'élève ce qu'on a appris, c'est un bagage que l'on doit transmettre. Mon apprentie sera d'abord en observation puis elle deviendra mon binôme. Il faut du temps pour connaitre les résidents, comprendre les bons gestes par exemple ergonomiques pour faire les transferts du lit au fauteuil en utilisant correctement le système de rail au plafond, pour éviter le mal de dos.

Quand elle sera autonome, je vais lui attribuer 3 résidents dont 2 auprès de qui elle fera ce qu'on appelle les démarches de soin (pour comprendre qui est la personne, qu'elle a été sa vie, quel a été son métier, si elle a eu des enfants). Je souhaite qu'elle soit simple et qu'elle s'intègre bien à l'équipe avec qui le travail se passe très bien.



Virginie Allibert-Sztrymf,

directrice à la maison Korian Saint-Charles (Sceaux, 92)

« L'apprentissage est vraiment une avancée »

Jusqu'à aujourd'hui, nous accueillions surtout les aides-soignants en formation lors de leur stage. Les former par le biais de l'apprentissage est une démarche plutôt nouvelle et très intéressante. L'apprenti est un salarié, qui fait partie de l'équipe. Nous construisons progressivement ensemble

les responsabilités qui lui sont confiées. Il a le temps du droit à l'erreur et d'intégrer les fondamentaux du métier et des bonnes pratiques. Moi qui suis infirmière de formation, je pense que l'apprentissage pour le soin est vraiment une avancée.



Emploi, apprentissage : les engagements 2021 de Korian

Les engagements 2021 de Korian

Le CFA des métiers du soin a pour objectif de former 200 apprentis aides-soignants en 2021.

Trois cents apprentis aides-soignants seront également formés avec les partenariats historiques de Korian (voir ci-dessous). Au total, sur toutes les formations confondues, Korian prévoit d'intégrer 700 apprentis en 2021.

L'apprentissage est une modalité de formation récente pour le métier d'aidesoianant. Ce dispositif de formation encore à la main des régions et des ARS en matière de places attribuées par IFAS à l'apprentissage. En 2018, la totalité du secteur de la santé comptait 600 apprentis aides-soignants sur la France.

Une évolution réglementaire par arrêté est attendue prochainement pour libéraliser l'apprentissage suite notamment aux nombreuses actions portées par Korian auprès des Ministères concernés.

Korian s'engage depuis 2018 dans le développement de l'apprentissage. Ainsi, depuis 2017, le nombre annuel de nouveaux parcours en apprentissage d'aides-soianants a été multiplié par 20

Évolution du nombre d'apprentis chez Korian

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Apprentis AS	36	35	108	156	500	700	900
Apprentis Cuisiniers	31	27	40	61	70	100	200
Apprentis autres fonctions	123	176	168	164	130	130	130
TOTAL	190	238	316	381	700	930	1 230

Le partenariat avec la Croix-Rouge pour former des aides-soignants



Les apprentis de la classe Korian formés avec la Croix-Rouge (2019)

En 2019, Korian et la Croix-Rouge ont noué un partenariat pour favoriser la formation et le recrutement d'aides-soignants et d'infirmiers dans les métiers du Grand Âge.

Deux classes d'apprentis aides-soignants ont ainsi déjà été ouvertes au sein de son institut de formation de Romainville (93).

Ce partenariat facilite également l'accueil, par an, de 6 000 stages aux apprenants aides-soignants et 2 000 stages aux étudiants infirmiers formés au sein des Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) de la Croix-Rouge française.

Le CFA des Chefs, un CFA inter-entreprises dédié aux métiers de la restauration



Le CFA des Chefs dédié aux métiers de la cuisine et de la restauration a été créé en 2019 à l'initiative de Korian, Accor, AccorInvest, Adecco et Sodexo. Son objectif est de former les cuisiniers de demain en leur proposant un titre professionnel de cuisinier sur 11 mois. Ce CFA hors les murs, dont la première promotion a été lancée en septembre 2020, est aujourd'hui accessible dans trois bassins d'emploi expérimentaux: Île-de-France, Marseille et Lyon. La première promotion compte près de 200 apprentis au sein de l'ensemble des entreprises partenaires. Les apprentis ont la garantie de réaliser leur formation en alternance au sein d'un établissement de l'une des 5 entreprises

partenaires et le CFA des Chefs assure l'employabilité de ses apprentis en leur donnant accès à un emploi à l'issu de leur cursus dans l'un des cinq groupes.

Rémi Boyer, Directeur des Ressources Humaines & de la RSE du groupe Korian, présente le CFA des Chefs <u>ici</u>



La découverte des métiers du soin et de l'hôtellerie/restauration avec l'Union des Missions Locales (UNML)

Korian et l'Union Nationale des Missions Locales, représentant du réseau national d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, ont noué en 2018 un partenariat pour favoriser la formation et

l'insertion professionnelle des jeunes à ce jour éloignés de l'emploi. L'ensemble des contrats d'alternance sont ainsi proposés aux jeunes bénéficiant de l'accompagnement des Missions Locales.

Se former à la direction d'un établissement par l'apprentissage

Korian accueille également plus de 100 stagiaires et apprentis de direction dans ses établissements et dans ses différents sièaes. Un tiers d'entre-eux prépare le Master Management des Organisations Sanitaires et Sociales (MOSS).

Pour voir les séances d'intégration des apprentis directeurs, cliquer ici



Des apprentis directeurs d'établissement lors d'une journée de travail collaboratif.

L'emploi chez Korian en France

9 000
recrutements en CDI
d'ici 2022,
sur les métiers du soin,
de l'hôtellerie
et de la restauration



Plus de 900 apprentis d'ici 2022

26 000 collaborateurs en France

Salaires d'embauches :

1 906 €*

pour un aide-soignant

2 376 €*

pour une infirmière

* dont prime Ségur

Salaire des apprentis : 415€ à 1539€ brut, soit 27 % à 100 % du SMIC, en fonction de l'âge.

82 % de femmes

Nouveau site emploi : recrutement.korian.fr



Les besoins de recrutement dans le secteur de la santé au niveau national

L'ensemble des acteurs du secteur de la Santé rencontre des difficultés croissantes de recrutement pour toutes les fonctions exercées en établissement et en premier lieu sur les métiers médicaux et paramédicaux avec une tension très forte sur la profession d'aide-soignant.

Sur cette fonction seulement, 60 000 postes sont à pourvoir annuellement en France. 20 000 places sont disponibles par an en Institut de Formation d'Aide Soignant (IFAS). Dans le cadre du Ségur de la Santé, le Ministère s'est enaggé à doubler ce nombre de places à horizon 2025.

Selon le rapport El Khomri, les personnes en perte d'autonomie (au sens des bénéficiaires de l'APA) passeront de

1.387 million en 2020

à 1,479 million en 2025.

Pour répondre au vieillissement démographique et améliorer les conditions de prise en charge de ces personnes,

près de 90 000 postes supplémentaires devront être créés dans les 4 prochaines années (2021-2024).



Le rapport de la concertation grand âge et autonomie évaluait quant lui à 140 000 le nombre d'ETP supplémentaires à recruter en établissement et à domicile d'ici 2030 pour faire face aux besoins induits par le vieillissement de la population. Si l'on prend en compte, outre l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie, la nécessité d'augmenter les taux d'encadrement, les temps collectifs à domicile et les départs à remplacer, ce sont plus de 350 000 professionnels qu'il faudrait former d'ici 2025

RETROUVEZ NOS VIDÉOS ET PUBLICATIONS SUR **RECRUTEMENT.KORIAN.FR**





Retrouvez l'actualité de Korian en France sur les réseaux sociaux :









Contact presse: press@korian.fr